



## FORMATION GÉNÉRALE



### DEFI 9 : NEUF DÉFIS POUR ÉCRIRE SANS FAUTE

#### RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

##### Pour le deuxième semestre 2024 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 100 %
- Taux de réussite : en cours (sur 1 personne présentée)
- Taux d'abandon : 0 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : non concerné
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : [Contact-formations@alaji.fr](mailto:Contact-formations@alaji.fr)

#### PRE-REQUIS

- Avoir le français pour langue maternelle ou avoir acquis un niveau B1 en français (suivant les niveaux du CERCL Cadre Européen de Référence pour les Langues)
- Ne pas être en situation d'analphabétisme

#### OBJECTIFS

Les objectifs de la formation :

- Acquérir une méthode d'orthographe simple et rapide en 9 défis
- Rédiger des écrits, notamment professionnels en toute confiance
- Augmenter son capital mots
- Comprendre et appliquer la gestion mentale en technique de relecture

#### CONTENU DE LA FORMATION

**Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française**

- Identifier le genre des noms et écrire correctement les mots (singulier et pluriel, masculin et féminin)
- Différencier et écrire correctement les

homophones lexicaux et grammaticaux

- Conjuguer correctement les verbes en respectant les temps et les modes de conjugaison
- Accorder correctement les éléments du groupe nominal
- Accorder correctement un verbe avec son sujet
- Accorder correctement un participe passé

**S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction de phrases) dans un contexte défini**

- Attribuer correctement aux mots leur sens communément admis
- Employer le registre de langage approprié à la situation de rédaction
- Construire des phrases grammaticalement correctes en employant adéquatement les mots - outils

#### DURÉE

14 heures réparties sur 2 jours en groupe ou en demi-journées en individuel

#### METHODES MOBILISÉES

- Formation assurée par un professionnel homologué aux méthodes d'Anne-Marie Gaignard.
- Présentiel ou distanciel
- Petit groupe de 5 à 8 personnes maxi
- Formation inclusive également à destination des personnes ayant des troubles dyslexiques et dysorthographiques.
- Relecture à l'envers pour venir à bout des fautes les plus tenaces

#### MODALITÉ D'EVALUATION

- Autoévaluation
- Attestation de formation, de compétences et de présence remises à chaque participant à l'issue
- **Passage de la Certification Le Robert**

**Obligatoire dans le cadre du CPF**  
**MODALITÉ DE PASSAGE A LA CERTIFICATION**

**Le ROBERT**

- La durée d'examen est de 1h 45 min
- L'épreuve comporte 350 Questions
- Passation à distance

**5 types d'exercices sont proposés :**

- Dictée de mots et d'expressions
- Phrases à compléter en insérant un mot
- Phrases à compléter après écoute d'un enregistrement
- Questions à choix multiples
- Phrases à corriger si erreur

**Matériel demandé :**

- Ordinateur muni d'un micro et d'une caméra


**MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS**

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur la formation concernée

**Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

**CONTACTS**

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>



**ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

**TARIF**

**Tarif groupe :**

- En inter entreprise : 600 € par personne
- En intra entreprise : 3000 € pour le groupe

**Tarif individuel CPF (Compte Personnel de Formation)**

- Adulte CPF : 1590 € (Présentation à la certification le Robert incluse)

**Financement de la formation :**

- Possibilité de prise en charge par les OPCO, les entreprises, les particuliers (depuis le 01/01/25 : 102,23 € reste à charge dans le cadre du CPF)

**DERNIÈRE MISE À JOUR**

07/03/2025